

HISTORIQUE

Le jeudi 04/12, les autorités irlandaises ont communiqué à la presse que des PCB ont été mis en évidence dans des aliments pour animaux et qu'un certain nombre d'élevages sont bloqués.

Le samedi 06/12, les Pays-Bas alimentent le système d'alerte rapide européen (RASFF) indiquant que des PCB ont été trouvés à des taux de 37 à 292 µg/kg dans de la viande de porc irlandaise présente dans un atelier de découpe.

Le même jour, à 22h 45 première notification irlandaise via le RASFF (Rapid Alert System for Food and Feed, voir Question 5) indiquant la présence de dioxines dans des aliments et dans la graisse de porcs.

La période à risque commencerait le 01/09/2008 et un rappel des produits concernés est organisé.

Le dimanche 07/12 à 9h00, l'AFSCA informe les secteurs professionnels belges de l'événement (FEBEV, FENAVIAN, FEDIS, FEVIA) demandant de rediffuser l'information auprès des membres et de tracer immédiatement les produits qui auraient été importés.

Un communiqué de presse est également diffusé par l'Agence.

La consultation de la banque de données CE TRACES indique qu'il n'y a pas eu d'importation de porcs vivants d'Irlande en Belgique en 2008.

Le même jour, la Commission Européenne (DG Sanco) diffuse un RASFF (addendum 2) résumant l'information, indiquant que les exploitations laitières ne sont pas touchées et que les fermes concernées en Irlande sont des élevages de porcs et de bovins à l'engraissement.

La norme en dioxines est dépassée d'un facteur 100.

Le dimanche 07/12 (soir) l'Irlande diffuse un addendum 3 avec une première liste de destinataires de viandes suspectes (sans mention de dates ou n° de lot). 10 pays membres de l'UE et 8 pays tiers sont concernés.

La Belgique est concernée par 2 opérateurs .

Le lundi 08/12 les contrôles de l'AFSCA indiquent que le 1^{er} opérateur, un transformateur, n'a pas écoulé de produits contaminés dans la chaîne alimentaire (analyses systématiques en dioxines des lots de graisse avant mise sur le marché).

Le 2^{ème} opérateur a réexporté directement ou indirectement l'entièreté de la viande importée à l'exception d'une partie en stock. Ce stock est sous séquestre et les pays destinataires sont avertis.

Le même jour un nouvel addendum au RASFF lancé par l'Irlande indique un nouveau destinataire en Belgique. Le contrôle de l'AFSCA effectué le jour même indique que le lot a été réexpédié intégralement vers les Pays-Bas.

La notification obligatoire qui s'impose aux opérateurs a permis également ce 8/12 de savoir qu'un importateur belge avait importé des hamburgers à base de porcs, distribués via des chaînes de grands magasins. L'opérateur a diffusé, en concertation avec l'Agence, un communiqué de presse pour rappeler ces produits le soir-même.

Un réunion de concertation entre l'AFSCA, le SPF Santé publique et le cabinet de la Ministre Onkelinx afin d'évaluer la situation actuelle lieu au cabinet de la Ministre Laruelle

Le mardi 09/12/08

Via un communiqué RASFF : importation de produits irlandais via l'Allemagne. Les deux opérateurs concernés avaient communiqué l'information le 08/12/08 dans le cadre de la notification.

A 12 h00, une réunion spéciale du Comité consultatif est organisée avec à l'ordre du jour la communication de l'historique et un point de la situation.

Sur base des enquêtes des UPCs et de la notification la situation ce mardi soir est la suivante :

- Importation directe d'Irlande : pas de modification, 3 opérateurs connus
- Notification : 6 opérateurs notifient la présence de viande ou de produits de viande irlandais. Ces produits sont renvoyés, bloqués ou destinés à la destruction

Les UPC's procèdent à des investigations chez les opérateurs.

L'AFSCA, via le système RASFF communique les exportations de divers produits.

Un communiqué émanant du service communication expose le point de la situation au 09/12. (communiqué 2).

Le mercredi 10/12/09

Sur base des enquêtes menées par les UPC's et les notifications la situation à 18h00 est la suivante :

- Importation directe d'Irlande : pas de modification, 3 opérateurs connus
- Via la notification ou le système RASFF (ré)exportation : 17 opérateurs ont reçu de la viande irlandaise
- Pour différents denrées un recall est organisé

Un communiqué émanant du service communication expose le point de la situation au 10/12. (communiqué 3).

Le jeudi 11/12/09

En Belgique, tous les produits de viande qui contiennent plus de 1 % de viande d'origine irlandaise et produits pendant la période à risque doivent être retirés du commerce et rappelés.

Cependant, si des résultats d'analyses en matière de recherche de dioxines, dioxine-like et PCB's s'avèrent conformes aux normes en vigueur, les produits concernés peuvent réintégrer la chaîne alimentaire.

Cette décision est basée sur le fait que l'EFSA pour préparer son avis a tenu compte d'une valeur moyenne de 100pg/g de graisse soit 100 fois la norme pour les dioxines dans la graisse de porc.

Sur base des enquêtes faites par les UPC et le système de notification obligatoire la situation était la suivante à 18h00 :

- Importation directe d'Irlande : pas de modification, 3 opérateurs connus
- Via la notification ou le système RASFF (ré)exportation : 17 opérateurs ont reçu de la viande ou des produits de viande irlandais.
- En second lieu, plus de 30 points de distribution directe aux consommateurs sont déjà impliqués
- Diverses denrées font l'objet d'un recall chez les consommateurs.

Les UPC continuent leurs enquêtes chez les opérateurs concernés.

Le service communication a adapté la page internet en ajoutant une rubrique spéciale : Rappel de produits.

Le service communication a informé de l'état de la situation via un communiqué (5) de presse.

Le vendredi 12/12/08

Les UPC's prolongent leurs enquêtes au niveau des opérateurs.

Un recall suivi d'un communiqué de presse est organisé.

La page Internet est adaptée avec l'ajout d'une rubrique séparée pour les produits rappelés et un tableau récapitulatif de tous les rappels.

Adaptation des pages FAQ's.

Publication d'un communiqué de presse (6) par le service communication : état de la situation au 12/12/08.

Le lundi 15/12/08

Les UPC's prolongent leurs enquêtes au niveau des opérateurs.

Dans le cadre de la contamination par la dioxine de la viande de porc irlandaise, l'AFSCA a pris l'initiative de prélever des échantillons de viande BOVINE originaire de ce même pays.

Cette prise d'échantillon vise à découvrir toute trace de contamination présente dans les produits commercialisés.

Les résultats définitifs sont maintenant connus (analyse et confirmation par une méthode plus précise) : Tous les 21 échantillons se sont révélés conformes.

Le mardi 16/12/08

Publication par le service communication d'un communiqué récapitulatif (7).

- Les échantillons de viande bovine sont conformes
- Rappel des mesures prises en Belgique

L'AFSCA, ainsi que les autres pays européens, et la Commission suivent la situation de près et toute information pertinente sera immédiatement communiquée.

- Le site www.afsca.be est actualisé de façon permanente.

Les UPC's prolongent leurs enquêtes au niveau des opérateurs en vue d'organiser les recalls lesquels seront suivis d'un communiqué de presse.

Pour plus de détails ; www.afsca.be